

VOUS ÊTES "RÉSIDENTS" ASNIÉROIS DE LA ZONE BLEUE,
CONTINUEZ À BÉNÉFICIER DE LA LIBERTÉ DE STATIONNER GRATUITEMENT.

Inscrivez-vous vite avant le 20 mai 2019

ENREGISTREZ VOTRE VÉHICULE "RÉSIDENT" À PARTIR DU 2 MAI 2019

PIÈCES À FOURNIR

- Justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture gaz, électricité...) au nom du demandeur;
- Original de la carte grise du véhicule au même nom et à la même adresse que le justificatif de domicile;
- Carte d'identité (même nom que la carte grise).

MODALITÉS D'INSCRIPTION

- En ligne → <https://voirie.fr.parkindigo.com/asnieres/>
- Boutique INDIGO - 25 bis, avenue d'Argenteuil - 92600 Asnières-sur-Seine - 01 41 11 85 30
du lundi au vendredi de 9h à 13h et de 14h à 17h - ouvert le dernier samedi du mois de 9h à 13h.
Mail : p920208@parkindigo.com
- Sur la borne mise en place au bureau d'accueil ASVP
32, rue des Frères Chausson - 92600 Asnières-sur-Seine - 01 41 11 45 05
du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 17h.



Madame, Monsieur,

Il y a quelques mois, nous étions saisis d'une demande d'habitants de votre quartier réclamant l'instauration du stationnement payant. Aussitôt, une consultation publique a été réalisée, faisant ressortir qu'une majorité de personnes n'y était pas favorable.

Toujours soucieux d'améliorer la qualité de vie dans votre quartier, nous avons réfléchi à une solution alternative visant elle aussi à fluidifier le stationnement de surface.

C'est ainsi que nous vous proposons aujourd'hui la mise en place d'une zone bleue.

Ce dispositif a le mérite d'être gratuit pour les résidents, et de limiter fortement le temps de stationnement pour les non résidents.

Nous en ferons une évaluation après quelques mois de fonctionnement.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de mes meilleurs sentiments.

Manuel AESCHLIMANN

Maire d'Asnières-sur-Seine

